

## Toilettes publiques

*Public Water Closet* : Ottawa, Urban textures urbaines/Galerie 101-6 août au 4 septembre 1998, Toronto, *Public interventions by artists* / Kym Pruesse, John Marriott & Mercer Union - 25 septembre au 31 octobre 1998

Adrian Blackwell

Numéro 72, hiver-printemps 1999

...fuites...espaces...contrôles...

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/46251ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Intervention

ISSN

0825-8708 (imprimé)

1923-2764 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Blackwell, A. (1999). Toilettes publiques / *Public Water Closet* : Ottawa, Urban textures urbaines/Galerie 101-6 août au 4 septembre 1998, Toronto, *Public interventions by artists* / Kym Pruesse, John Marriott & Mercer Union - 25 septembre au 31 octobre 1998. *Inter*, (72), 37-38.

# Toilettes publiques

Adrian BLACKWELL

*Public Water Closet* : Ottawa, *Urban textures urbaines*/Galerie 101 - 6 août au 4 septembre 1998,  
Toronto, *Public interventions by artists*/Kym PRUESSE, John MARRIOTT &  
Mercer Union - 25 septembre au 31 octobre 1998

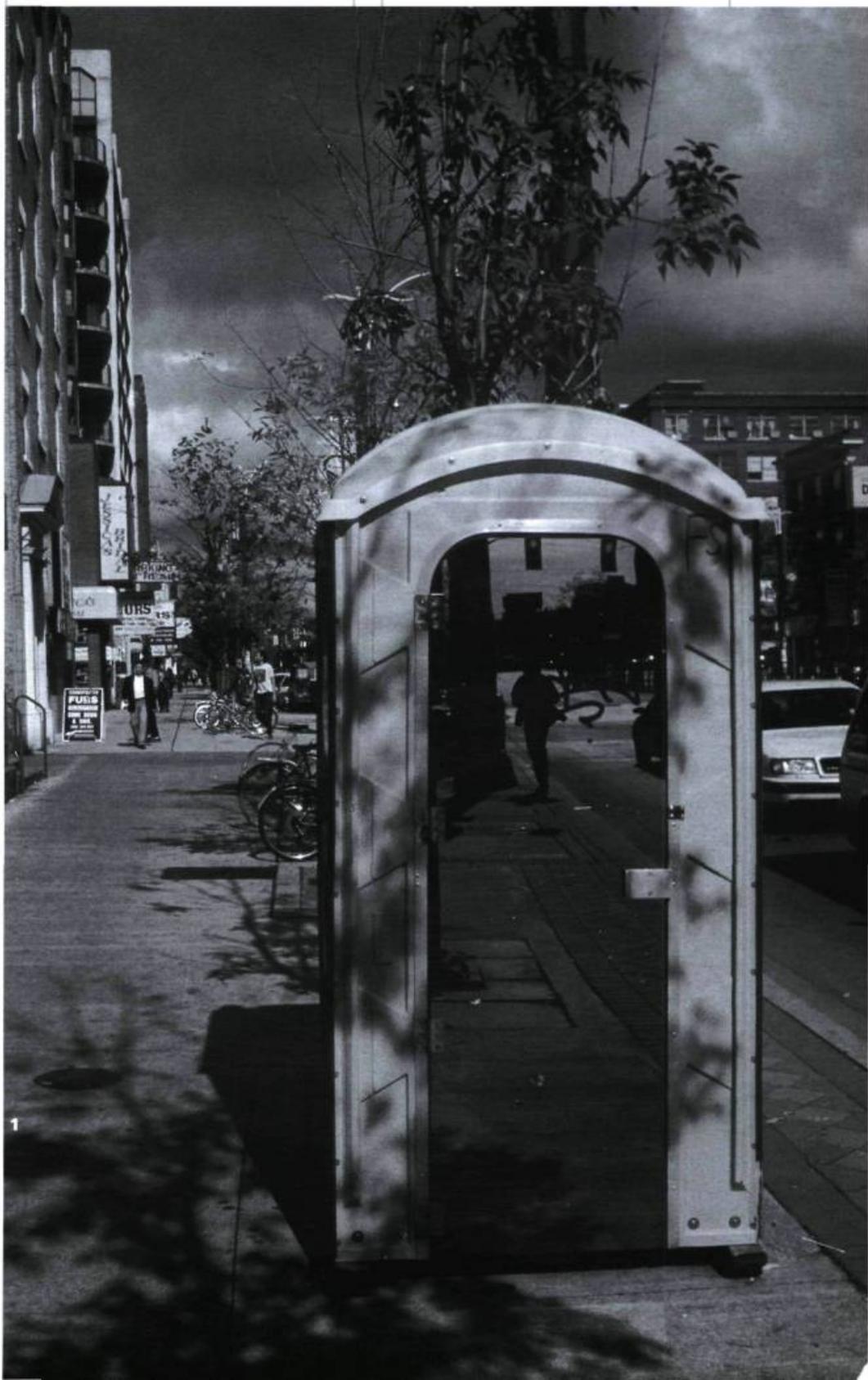
Dans les villes canadiennes, les toilettes publiques sont pratiquement inexistantes. Elles évoquent un paradoxe inconfortable : le fait que les gestes qui nous sont les plus privés puissent avoir lieu dans le domaine public. Malheureusement, cet inconfort affecte notre capacité à concevoir la notion de public, nous portant à confondre espace commercial et espace public.

La ville n'est-elle d'abord qu'une infrastructure de support à la consommation ou bien possède-t-elle une fonction sociale propre, en tant qu'espace libre et lieu d'interaction entre les gens ? L'accès aux toilettes n'est en fait qu'un symptôme de cette problématique. Si la ville se résume à n'être qu'un support au commerce, il devient évident que les gens peuvent vaquer à leurs besoins dans les bars ou les restaurants, et ainsi pallier leurs faiblesses corporelles en payant le prix d'une consommation ou d'un repas. Par contre, si l'on pense la ville comme un espace politique et social, elle se doit alors de contenir les infrastructures de base la rendant habitable et ce, gratuitement. En affirmant le caractère habitable de la ville, une toilette publique infiltre l'espace commercial, rendant manifeste la complicité structurelle entre le capitalisme et le problème des sans-abri. À Toronto, de récentes spéculations immobilières associées à l'embourgeoisement de certains quartiers anciens comme les zones du centre-ville, près des rues Queen et Spadina (Chinatown et le district des entrepôts des rues King et Kensington), ont entraîné le départ des habitants à faible revenu. Les citoyens doivent également faire face aux politiques agressives du gouvernement de l'Ontario sur les centres urbains. La province a par exemple emboîté le pas au gouvernement fédéral en éliminant toute initiative de logement financée par des fonds publics. Elle a aussi procédé à une réforme du contrôle des loyers, afin d'en faciliter l'augmentation en fonction des prix du marché ainsi que l'éviction des locataires. Dans la même veine, des programmes d'accès à l'emploi pour les

chômeurs ont vu le jour, une mesure qui bouleverse le recyclage des compétences et amène une diminution des salaires minima existants.

Pendant l'été, le maire et les conseillers municipaux de Toronto se sont battus afin de promulguer une loi facilitant l'évacuation des « squeegees » des inter-

sections de la ville. La police commença donc à donner des contraventions et à déporter les jeunes de la rue vers leur province d'origine (la discrimination contre les francophones renvoyés au Québec était remarquable). Cet automne, le problème des sans-abri à Toronto fut déclaré catastrophe nationale par le gouverne-





ment municipal. Il est difficile de ne pas considérer que ces deux drames sont reliés. L'intérêt de la municipalité pour le problème des sans-abri est ainsi lié à la présence visuelle des jeunes de la rue et à leur rôle actif dans les politiques urbaines. La réaction des autorités face à cette présence publique suggère que ce qui leur importe est moins de fournir des logements urbains adéquats que d'éliminer la menace que font peser sur le commerce ces gens qui vivent dans la rue.

### Toronto

En septembre, j'ai installé un projet intitulé *Toilettes publiques (Public Water Closet)* au coin des rues Queen et Spadina à Toronto. Pendant l'été, ce lieu est devenu l'épicentre de l'activité des squeegees et du harcèlement policier face aux jeunes de la rue. L'installation consistait en une toilette portative placée sur la voie publique, fonctionnelle et disponible gratuitement pour l'usage des passants. Sa structure a été modifiée afin de créer une relation visuelle entre l'usager et la ville, mettant en conflit deux paradigmes spatiaux : le plus privé des espaces, une toilette, et le plus public, une rue. La porte habituelle a été remplacée par une feuille de verre en miroir, permettant, depuis l'intérieur, de voir la rue, tandis que depuis les édifices voisins, l'image des



passants et des voitures était réfléchi et renvoyée à l'observateur. L'intention était de conférer à l'usager de la toilette publique un certain pouvoir au sein d'une dialectique de surveillance et de vulnérabilité, tout en révélant l'inhérente fragilité de cette perspective.

Afin d'installer l'œuvre d'art sur la voie publique, une permission de la Ville était nécessaire. Suivant les conseils du Département d'urbanisme, j'ai fait la demande d'un permis temporaire d'occupation des rues, le même que celui requis lors de l'obstruction des rues et des trottoirs pour les défilés, les tournages cinématographiques ou les travaux de construction. Le permis comportait certaines conditions d'utilisation : le respect d'une largeur minimum de trottoir non obstruée, l'ancrage de la structure au trottoir pour des raisons de sécurité, une inspection quotidienne des lieux ainsi que l'accord signé des propriétaires des commerces avoisinants. Or, il s'avéra difficile de les convaincre d'accepter la présence d'une toilette publique devant leurs commerces. La plupart d'entre eux redoutaient en effet que cette toilette publique ne repousse leurs clients ; mais certains se sont opposés au projet parce qu'il serait destiné à un public de non-consommateurs. Ils ont exprimé l'idée qu'en évitant de fournir des toilettes publiques, l'on amènerait les jeunes de la rue à quitter le voisinage, alors que le fait de rendre plus facile la vie dans la rue contribuait au contraire à leur inertie, les empêchant ainsi de trouver du travail.

Bien que je sois intéressé par la manière selon laquelle la toilette peut générer une discussion sur notre mode d'utilisation de l'espace public, je trouve frustrant de constater cette exclusion des sans-abri ou des gens qui, temporairement, ont un rapport non conventionnel au quartier. Pourquoi quelqu'un se trouvant forcé de travailler ou de vivre dans la rue devrait-il être tenu hors des débats concernant à la fois les obstructions et les équipements impliqués par une telle installation ? Les jeunes du coin que j'ai interrogés à propos de l'œuvre d'art proposée se sont montrés amusés et encourageants, mais ils refusaient de signer leur accord par crainte de représailles de la part des autorités.

**« J'aime tout faire dans ce lieu, chier, pisser, fumer, me masturber. »**

Le projet *Toilettes publiques* revendiquait simplement le droit de fournir un équipement de base tout en créant un site qui permette de vérifier des désirs expérimentaux. Les visiteurs ont participé à la tension provoquée par cette dialectique de transparence et d'opacité qui rendait possible les expériences, parfois réelles, parfois imaginaires, de voyeurisme et d'exhibitionnisme. Sous diverses conditions d'éclairage, la porta-let offrait des degrés variés d'intimité ; l'éclairage solaire direct la rendait transparente tandis qu'elle devenait la nuit totalement opaque. À une certaine distance, et lorsque se compliquaient les réflexions de la ville, il était difficile de voir au travers, alors que tout près, le nez contre la vitre, des ombres obscures ouvraient des fenêtres sur l'intérieur. Depuis l'intérieur, on pouvait voir les gens détourner le regard du spectacle offert par la glace, de peur d'y apercevoir les gestes privés qu'elle pouvait révéler. Dans d'autres circonstances, le regard pénétrant d'un observateur vous transperçait, ne per-



cevant que sa propre image ou celle de témoins qui, à distance, observait plus confortablement à travers le jeu des réflexions.

### Ottawa

Au mois d'août, *Toilettes publiques* a été installé sur un terrain vague de la ville d'Ottawa. Le terrain, qui occupait en partie le site d'un ancien poste de police ayant été démolit, était délimité par le derrière des édifices avoisinants, par des voies de circulation rapide et des terre-pleins.



Au nord-ouest se trouvait le plus vieux refuge pour sans-abri de la ville d'Ottawa. Bien que le site fut assez passant, traversé par les étudiants marchant depuis l'Université d'Ottawa jusqu'au centre ville ou bien rentrant d'une soirée dans le Market Area, il n'en demeurait pas moins un espace interstitiel dans la ville, un espace destiné à être traversé plutôt qu'habité. Les seuls personnages qui restaient à flâner dans ce lieu étaient les sans-abri. Certains d'entre eux se retrouvaient pour boire et discuter, adossés aux murs de l'ancienne prison, à quelques trente pieds de la porta-let. Dans ce site, la structure était comme un point d'interrogation ? Pourquoi était-ce là ? À l'usage de qui ? La toilette se tenait là, comme une cabine de sentinelle, se moquant de l'autorité des institutions disciplinaires qui hantaient cette intersection, servant, pour les habitués, d'endroit pour soulager leurs envies tout en observant les allées et venues de la rue. La toilette était un lieu d'amusement et de jeux. À deux reprises, l'édifice a été déplacé de sa base. Une fois, on l'a littéralement jetée par terre. Deux jours avant le fin de l'installation, la porte a été fracassée.